

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de La Chapelle sur Erdre Projet de travaux hydrauliques sur le ruisseau de la Haie

Par arrêté préfectoral n° 2018/BPEF/210 du 13 novembre 2018, a été prescrite l'enquête publique unique préalable à l'autorisation environnementale et à la déclaration d'intérêt général des travaux hydrauliques sur le ruisseau de la Haie sur la commune de La Chapelle sur Erdre, sollicitées par Nantes Métropole, opération réglementée en application du code de l'environnement, notamment les articles L.123-1 et suivants et du chapitre unique du titre VIII du livre Ier.

Cette enquête publique aura lieu du jeudi 6 décembre 2018 à 8h30 au vendredi 21 décembre 2018 à 17h00 inclus, soit pendant 16 jours consécutifs, en mairie de La Chapelle sur Erdre.

M. Gilbert FOURNIER, cadre retraité de l'agroalimentaire, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le dossier d'enquête sera déposé pendant toute la durée de l'enquête en mairie de La Chapelle sur Erdre - direction du cadre de vie - bâtiment Monet - 24 rue de l'Europe (sur support papier et sur un poste informatique) où toute personne pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Le dossier sera accompagné des avis obligatoires des autorités administratives.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être adressées, par voie postale, au commissaire-enquêteur en mairie de La Chapelle sur Erdre (hôtel de ville, rue Olivier de Sesmaisons 44240 La Chapelle sur Erdre) ou par voie dématérialisée pendant la durée de l'enquête à l'adresse suivante : enquete.ruisseau.haie@gmail.com (la taille des pièces jointes ne pourra excéder 3 Mo, seuls les courriels reçus pendant le temps strict de l'enquête seront pris en compte).

La consultation du dossier est également possible sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.gouv.fr>).

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants en mairie de La Chapelle sur Erdre (direction du cadre de vie, bâtiment Monet, 24 rue de l'Europe) :

- le jeudi 6 décembre 2018 de 8h30 à 12h00
- le mardi 11 décembre 2018 de 8h30 à 12h00
- le vendredi 21 décembre 2018 de 14h00 à 17h00.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture de Loire-Atlantique dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.gouv.fr>) et mis à la disposition du public en mairie de La Chapelle sur Erdre, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet pourra être demandée auprès du pétitionnaire : Madame la présidente de Nantes Métropole, pôle Erdre et Cens, 2 cours du Champ de Mars 44923 Nantes cedex 09.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation environnementale au titre des installations, ouvrages, travaux et activités mentionnées au I de l'article L.214-3 du code de l'environnement et une déclaration d'intérêt général des travaux, délivrée par le préfet de la Loire-Atlantique, assortie de prescriptions ou un refus.